

Gouvernement du
Burkina Faso



Union Européenne



Ministère des Affaires
Étrangères du Danemark - Danida



**MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DU DANEMARK**

**Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole
2013-2020 (PCESA / Danemark)**

**Composante C1 du Projet de Développement de la Valeur Ajoutée des Filières
Agricoles (VAFA / UE)**

Composante A du PCESA composé de :

Sous-composante A1 : Appui à l'entrepreneuriat du secteur privé agricole

Et

Sous-composante A2 : Services financiers pour les entreprises agricoles

Rapport d'avancement N° 1

Période : 01/01/2018 – 30/06/2018



**FONDS AGRO-INDUSTRIE
DU PCESA**

TABLE DE MATIERE

1. RESUME DE L’ACTION	6
2. LE CONTEXT DE L’ACTION	9
2.1. Environnement national y compris le cadre stratégique du secteur.....	9
2.2. Contexte du cadre contractuel projet	9
3. OBJECTIFS.....	10
3.1. Objectif global.....	10
3.2. Objectif spécifique.....	10
3.3. Les résultats attendus	10
4. ACTIVITES DE LA SOUS-COMPOSANTE A1 AU 30 JUIN 2018	10
4.1. Phase de démarrage :.....	10
4.2. Phase de mise en œuvre.....	14
4.2.1. Résultat 1.....	14
4.2.2. Résultat 2.....	23
4.2.3. Résultat 3.....	25
4.3. Etat d’avancement au niveau de la gestion du projet.....	26
4.3.1. Administration opérationnelle et financière	26
Au niveau financier	27
4.3.2. Missions d’appui réalisées et en prévision pour 2018.....	28
4.3.3. Relations avec les autres programmes / partenaires du secteur agricole et du secteur privé	29
4.3.4. Relations avec la Coordination Nationale et la composante A du PCESA et avec l’Ambassade.....	30
4.4. Etat de mise en œuvre des recommandations.....	33
5. ACTIVITES DE LA SOUS-COMPOSANTE A2 AU 30 JUIN 2018	33
6. DIFFICULTES RENCONTREES ET LES MESURES PRISES	35
6.1. Difficultés / contraintes	35
6.2. Risques potentiels et mesures d’atténuation	35
7. COMMUNICATION ET VISIBILITE	36
8. LE REPORT FINANCIER AU 30/06/2018	37
8.1. Suivi budgétaire annuel de la sous-composante A1.....	37
8.2. Suivi budgétaire global de la sous-composante A2.....	Error! Bookmark not defined.
9. AJUSTEMENTS RECOMMANDES.....	39
9.1. Sur la stratégie du projet :.....	39

9.2.	Sur le renforcement des capacités des facilitateurs :.....	40
9.3.	Sur l'approche et la rémunération des facilitateurs.....	40
9.4.	Sur les extraits du projet.....	41
10.	PLAN D'ACTION INDICATIF	43
11.	CADRE LOGIQUE	43
12.	ANNEXE	45

TABLE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Niveau d'avancement des indicateurs de la sous-composante A1</i>	7
<i>Tableau 2 : Etat d'avancement des KPI (Key performance Indicator)</i>	8
<i>Tableau 3 : Matrice de mobilisation du personnel</i>	11
<i>Tableau 4 : Matrice de mobilisation du personnel de support</i>	11
<i>Tableau 5 : Liste des facilitateurs sélectionnés – Round 1</i>	12
<i>Tableau 6 : Tableau de synthèse des projets réceptionnés en phase exploration</i>	15
<i>Tableau 7 : Projets soumis à la 1^{ère} session du Comité de Sélection</i>	18
<i>Tableau 8 : Projets soumis à la 2^{ème} session du Comité de Sélection</i>	19
<i>Tableau 9 : Projets soumis à la 3^{ème} session du Comité de Sélection</i>	20
<i>Tableau 10 : répartition des projets par phase</i>	22
<i>Tableau 11 : Nombre de producteurs – fournisseurs visés par projet et par Facilitateur</i>	24
<i>Tableau 12 : Projets avec activités fonds verts</i>	25
<i>Tableau 13 : Voyages et missions du personnel</i>	26
<i>Tableau 14 : Besoin d'assistance court terme de la sous-composante A1</i>	29
<i>Tableau 15 : synthèse des rencontres avec la coordination nationale</i>	30
<i>Tableau 16 : synthèse des rencontres avec la sous-composante A2</i>	32
<i>Tableau 17 : Suivi budgétaire global de la sous-composante A1 ; En 000 000 DKK</i>	37
<i>Tableau 18 : Suivi budgétaire annuel 2018 de la sous-composante A1 ; En 000 000 DKK</i>	38
<i>Tableau 19 : Suivi budgétaire A2 ; budget alloué aux institutions par ARD</i>	Error! Bookmark not defined.

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement.
ARD	Ambassade Royale de Danemark.
DANIDA	Ministère des Affaires Etrangères du Danemark.
DED	Document d'Engagement de Développement.
DKK	Couronne Danoise.
FAI	Fonds Agro-Industrie.
FDSPA	Fonds de Développement du Secteur Privé Agricole.
IMF	Institutions de micro finance.
ISS	Infrastructures Structurantes et Stratégiques.
LIV	Livable.
MAAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement Hydraulique.
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.
OE	Opérateurs Economiques.
OP	Organisation Professionnelle.
PCESA	Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole.
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises/Industries.
PNDES	Programme National de Développement Economique et Social.
PNSR	Programme National du Secteur Rural.
PTF	Partenaires Techniques et Financiers.

DEFINITIONS ET CONCEPTS

Opérateur économique	<p>Entreprise de transformation des produits agricoles, société, OP productrice, coopérative, union de producteurs.</p> <p>Les producteurs fournisseurs de ces entreprises ne sont pas classés dans cette catégorie.</p>
Producteurs, fournisseurs	Producteurs produisant un produit agricole à la demande d'un opérateur économique.
Prestataire	Sociétés privées, consultants individuels, ONG offrant des services non financiers aux opérateurs économiques et aux producteurs.
Structure de facilitation, facilitateur	Sociétés privées ou ONG qui développent des liens commerciaux entre producteurs, opérateurs écono-

	miques, banques, fonds d'investissement et qui renforcent la capacité des opérateurs économiques, producteurs et fournisseurs, seuls ou sous-contractés à des prestataires.
Marché	Marché lié à des commandes institutionnelles (PAM, commande publique) ou privées (B2B, multinationales).
Institutions de financement	Banque, IMF, institutions de garantie ; fonds d'investissement.
Micro entreprise	Entreprise avec un chiffre d'affaires annuel de moins de 30 millions de francs CFA. (BCEAO – UEMOA 2016 http://patronat.bf/wp-content/).
Petite entreprise	Entreprise avec un chiffre d'affaires annuel compris entre 30 millions et 150 millions de francs CFA. (BCEAO – UEMOA 2016 http://patronat.bf/wp-content/).
Moyenne entreprise	Entreprise avec un chiffre d'affaires compris entre 150 millions et 1 milliard. (BCEAO – UEMOA 2016 http://patronat.bf/wp-content/).

1. RESUME DE L'ACTION

Ce rapport d'avancement N°1 est le premier d'une série de rapports semestriels /annuels qui seront élaborés de façon cumulative pour permettre aux bailleurs de fonds et aux partenaires de suivre le fil des activités et des résultats du projet. Il répond aux Termes de Référence du Gestionnaire du « Fonds Agro-Industrie du PCESA » (FAI-PCESA).

L'objectif spécifique de **la sous-composante A1** est : « Les petits et moyens opérateurs économiques de l'agriculture connaissent une croissance inclusive en termes de chiffres d'affaires et de création d'emplois ». Pour atteindre cet objectif, trois (03) indicateurs d'effets directs et cinq (05) indicateurs d'extrants ont été définis dans le Document d'Engagement de Développement (DED).

La signature du contrat le 18 janvier 2018 entre le consortium NIRAS/AFC et l'Ambassade Royale du Danemark au Burkina Faso a consacré le démarrage de la préparation des activités de l'équipe du Gestionnaire. Celle-ci a été mobilisée au mois de février 2018 et les activités ont commencé en mars 2018.

Au cours de la période de rapportage, le Gestionnaire a élaboré et relu le manuel de procédure du Fonds et ses annexes, le manuel de procédure des Facilitateurs / OE et ses annexes ainsi que les différents protocoles et conventions (contrats cadres et ordres de service) de collaboration avec les partenaires.

Trois (03) sessions du comité de sélection ont été tenues au cours de la période de rapportage et 23 projets des Opérateurs Economiques ont reçu l'accord du comité sur un total de 28 projets soumis.

Le montant total des engagements du Fonds Agro-Industrie s'élève à 2 204 770 545 francs CFA soit DKK 25 046 193 pour une enveloppe totale de DKK 29.600.000 (base financement DANIDA).

L'objectif spécifique de la sous-composante A2 vise à « Développer et améliorer l'accès des entreprises rurales aux prêts d'investissement en développant des outils financiers adaptés »

Avec deux résultats attendus :

R1 : « Les institutions de crédit partenaires mettent en place des portefeuilles de prêts pour financer les investissements et les fonds de roulement »,

Pour la sous composante A2, au cours du premier semestre 2018, 14 dossiers ont été approuvés par CorisBank pour un volume de F CFA 2 293 260 000, dont F CFA 2 149 260 000 pour les crédits fonds de roulement soit 93,72% et F CFA 144 000 000 de crédits d'investissement représentant 06,28%.

ECOBANK a décaissé au profit de promoteurs 2 prêts d'investissement pour un montant total de FCFA 351.525.000 Pour le crédit Fonds de roulement ECOBANK a décaissé FCFA 56.300.000 sur une prévision budgétaire 2018 de 2.300.000.000 FCFA

R.2. « Le fonds de garantie du programme est opérationnel »

La SOFIGIB, a accordé 18 100 000 francs CFA de garantie à 3 entreprises.

Ce rapport qui couvre la période du premier janvier au 30 juin 2018 montre l'état d'avancement des activités réalisées au cours de cette période.

Tableau 1: Niveau d'avancement des indicateurs de la sous-composante A1

Montant en CFA		Taux de change FCFA DKF1 XOF =		0,01135	
Indicateur d'effets directs	Situation référence 2017	Cible financement DANIDA	Cible financement DANIDA + UE	Cumul ciblé à date (Selon projet OE)	Cumul évalué à date (sur base accord financement)
a) Augmentation du chiffre d'affaires au niveau des opérateurs privés appuyés	0	a) +10% par an	a) +10% par an	333%	
b) Augmentation de la demande pour les produits agricoles	0	b) + 10% par an	b) + 10% par an	196%	
c) Augmentation du nombre de personnel dans les entreprises / association appuyées désagrégé par femmes et jeunes	0	c) + 10% par an	c) + 10% par an	121%	
	0	au moins 40% femmes	au moins 40% femmes	0%	
	0	et 20% jeunes	et 20% jeunes	0%	
Indicateurs d'extrants					
Nombre entreprises cibles recevant des services d'appuis conseil	140	56	90	28	
Nombre entreprises cibles recevant des services d'appuis conseil; cumul	140	196	230	168	
Volume des financements privés mobilisés pour les entreprises cibles et leurs fournisseurs	0	5 110 132 159	7 753 303 965	5 950 543 888	65 000 000
		Pour les producteurs	Pour les producteurs	12 732 430	
Nombre de producteurs –fournisseurs impliqués désagrégé par genre et jeunesse	0	16 800	27 000	39 327	300
	0	Jeunes	Jeunes	8 936	
	0	Femmes	Femmes	8 947	
Valeur totale des projets verts financés	0	1 milliard FCFA financés	1,5 milliard FCFA financés	335 459 355	

Le tableau ci-dessus donne le niveau des indicateurs d'effets et d'extrants de vingt-huit (28) projets soumis au Gestionnaire pendant la période de rapportage sur une cible de 56 projets (financement DANIDA). La cible globale est de 196 projets (cumul situation cible DANIDA + 140 projets déjà appuyés durant la phase précédente gérée par la Maison de l'entreprise). Sur les 28 projets soumis au Gestionnaire, 23 ont été approuvés au cours de la tenue de trois (03) sessions du comité de sélection. Les vingt-trois (23) projets ont un chiffre d'affaire prévisionnel cumulé de 25 882 603 217 francs CFA soit une augmentation attendue de 333% d'ici 2020¹ par rapport à une situation de référence de chiffre d'affaire qui s'élève à 5 976 544 830 francs CFA. Le volume prévisionnel de financement privé mobilisé est de 5 950 543 888 francs CFA sur une cible DANIDA de 5 110 132 159 francs CFA soit un taux prévisionnel d'atteinte de 116% (base financement DANIDA). Le nombre de producteurs fournisseurs visés étant actuellement de 39 327 (23 % de jeunes et 23% de femmes) sur une cible de 16 800 producteurs soit environ 234% du taux d'atteinte de l'indicateur (base financement DANIDA). En outre, douze (12) OE ont prévu de mobiliser 485 459 355 francs CFA comme apport personnel au fonds vert contre 335 459 355 francs CFA mobilisés par le FAI. Le fonds vert accorde une subvention de 50% du montant recherché mais il est plafonné à 75 millions francs CFA.

¹ Le niveau annuel 2018 des indicateurs seront renseignés au prochain rapport d'avancement.

Tableau 2: Etat d'avancement des KPI (Key performance Indicator)

Montant en FCFA			
N°	KPI	Valeur	Commentaires
1	Nombre entreprises cibles recevant des services d'appuis conseil	23	en cours
2	Total chiffre d'affaires des entreprises recevant des services d'appuis conseil - par phase	5 976 544 830	Situation de référence
	En pipeline - exploratoire	-	
	En phase 1 - préparation	4 634 767 820	montant prévisionnel
	En phase 2 - avant crédit	1 275 777 010	montant prévisionnel
	En phase 3 - après crédit	66 000 000	montant prévisionnel
3	Nombre de projet soumis et leur stade d'approbation	28	
	En pipeline - exploratoire	1	
	En phase 1 - préparation	18	
	En phase 2 - avant crédit	6	
	En phase 3 - après crédit	1	
	Dossier clos	2	Rejeté en phase 0
4	Nombre des producteurs impliqués	39 327	
5	Montant Financement recherché : crédit / fonds investissement	5 950 543 888	montant prévisionnel
6	Volume des financements privés mobilisés pour l'OE cible par l'OE lui-même	1 373 478 373	Ce montant est prévu être mobilisé par 12 OE
7	Volume des financements privés mobilisés pour les producteurs par les Producteur - fournisseurs eux-mêmes	-	Information non encore collectée
8	Valeur apport personnel des projets verts financés	485 459 355	Ce montant est prévu être mobilisé par 12 OE
9	Valeur apport FAI des projets verts financés	335 459 355	Ce montant est prévu être mobilisé pour 12 OE
10	Nombre de Jour moyen entre date soumission gestionnaire et accord gestionnaire	15	
11	Nombre de Jour moyen entre date soumission gestionnaire et accord comité sélection	47	
12	Nombre de Jour moyen entre date soumission liv 1 et ordre de service gestionnaire	17	Chiffre à actualiser avec données complétées
13	Nombre de Jour moyen entre date soumission gestionnaire et ordre de service gestionnaire	48	Chiffre à actualiser avec données complétées
14	Nombre de Jour moyen entre date soumission gestionnaire et accord institution financement	220	Cas d'un seul dossier
15	Nombre de Jour moyen entre date accord institution financement et livrable 4 (rapport final)		Non déterminé à la date du 30 juin 2018
16	Nombre de Jour moyen entre date soumission gestionnaire et livrable 4		Non déterminé à la date du 30 juin 2018
17	Nombre de jour moyen de traitement banque : entre dépôt requête de financement et Date notification de crédit	81	Cas d'un seul dossier

En plus des six (06) KPI du DED, le Gestionnaire a défini onze (11) indicateurs supplémentaires pour permettre un meilleur suivi de la sous-composante A1.

Ces indicateurs sont, pour la plupart, liés aux délais de traitement des projets des opérateurs économiques dans les différentes phases. Le nombre moyen de jours entre la date de soumission et l'accord du Gestionnaire est de 15 jours contre 7 jours recommandés. Le nombre moyen de jours entre l'accord du Gestionnaire et la tenue du comité de sélection est de 47 jours. Ce chiffre est en dessous des 60 jours recommandés.

Le délai de traitement des dossiers par les institutions de financement est de 220 jours contre 90 jours recommandés. Ce délai est particulièrement long compte tenu du premier

comité de sélection de 2017 et le retard dans la signature des conventions (contrats cadres et ordres de service).

2. LE CONTEXTE DE L'ACTION

La vision du Programme de Croissance Économique dans les Secteurs Agricoles (PCESA) financé par le Danemark « Appui à l'entrepreneuriat du secteur privé agricole », est une transformation structurelle de l'Agriculture burkinabé vers un secteur puissant qui sert de moteur à l'économie, qui contribue en même temps à la croissance économique, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

L'objectif global du PCESA, est de : « Contribuer à une augmentation de la productivité, des valeurs ajoutées et des revenus agricoles en vue de contribuer à une croissance économique nationale et une réduction de la pauvreté ». La mise en œuvre de la sous-composante A1 du PCESA contribue également au projet Valeur Ajoutée des Filières Agricoles (VAFA) de l'Union Européenne.

2.1. Environnement national y compris le cadre stratégique du secteur

Le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) du Burkina Faso 2016-2020 vise une transformation structurelle de l'économie Burkinabè en visant, entre autres hypothèses, un meilleur accès des PME/PMI au financement et le développement de structures d'appui leur facilitant cet accès au financement. Ainsi le PNDES mise sur la mobilisation accrue des investissements privés pour démultiplier les effets des financements publics. Comme le financement public reste insuffisant pour mobiliser les investissements nécessaires pour une vraie transformation, la facilitation pour accélérer la réalisation d'investissements privés constitue donc un enjeu capital.

De façon spécifique, la sous-composante A1 du PCESA, tout comme le Projet de développement de la Valeur Ajoutée des Filières Agricoles (VAFA), particulièrement l'action « appui à l'entrepreneuriat du secteur privé agricole », sont en lien avec les objectifs 3.1 & 3.2 du PNDES qui visent à développer (i) un secteur agro-sylvo-pastoral productif, résilient et orienté vers le marché, et (ii) un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents.

2.2. Contexte du cadre contractuel projet

Dans le cadre du Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole (PCESA), le programme thématique « croissance économique dans le secteur Agricole » a fait l'objet d'un accord de 380.000.000 DKK, soit 33 480 176 211 francs CFA signé le 19 décembre 2012 entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Gouvernement du Danemark.

Suite à la revue à mi-parcours de novembre 2016, un avenant N° 1 à la convention de coopération pour le programme pays Burkina Faso – Danemark 2016-2020, a été signé le 15/06/2017 pour préciser l'engagement de développement 1 (Appui à l'entrepreneuriat du secteur privé agricole) pour un montant de 52.900.000 DKK soit 4 660 792 952 francs CFA

Suite à l'appel d'offre international pour recruter une structure gestionnaire de l'engagement de développement 1, un accord de consultant a été signé entre le consortium NIRAS /

AFC (NIRAS est chef de file) et l'Ambassade du Danemark au Burkina Faso, le 18/01/2018.

Le 12/06/2018, une convention de délégation (PAGODA) a été signée entre l'Union Européenne et le ministère danois des Affaires Etrangères pour la mise en œuvre de l'action « appui à l'entrepreneuriat du secteur privé agricole ». Le montant réservé pour le fonds Agro-industrie (FAI) est de 29.6 millions DKK soit 2 607 929 515 francs CFA en partie fixe et 21.9 millions DKK soit 1 929 515 419 francs CFA en partie optionnelle soit 51.5 millions DKK soit 4 537 444 934 francs CFA au total.

3. OBJECTIFS

3.1. Objectif global

L'objectif de l'action est : de contribuer à une augmentation de la productivité, des valeurs ajoutées et des revenus agricoles en vue de contribuer à une croissance économique nationale et une réduction de la pauvreté.

3.2. Objectif spécifique

L'objectif spécifique de l'action est : Les petits et moyens opérateurs économiques de l'agriculture connaissent une croissance inclusive en termes de chiffres d'affaire et de création d'emplois.

3.3. Les résultats attendus

Les résultats attendus sont :

1. Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés.
2. Le nombre de producteurs à la base intensifiant leur production augmente.
3. Le fonds pour les investissements verts est opérationnel.

4. ACTIVITES DE LA SOUS-COMPOSANTE A1 AU 30 JUIN 2018

4.1. Phase de démarrage :

Activité A.1.1 : Recrutement et mise en place du Gestionnaire

Signature du contrat et mobilisation de l'équipe du Gestionnaire.

L'accord de consultant pour la mise en œuvre de la sous-composante A1 du PCESA entre le consortium NIRAS/AFC et l'Ambassade Royale de Danemark au Burkina Faso a été signé le 18 janvier 2018. Cet accord consacre le démarrage de la préparation des activités de mobilisation de l'équipe du Gestionnaire.

Personnel technique de la sous-composante A1

La mobilisation de l'équipe du Gestionnaire du Fonds de Développement du Secteur Privé Agricole (FDSPA), appelé également « Fonds Agro-Industrie du PCESA » (FAI-PCESA), s'est faite, officiellement, à partir du 1er mars 2018. Toutefois, l'équipe s'est mobilisée dès le mois de février pour préparer le démarrage effectif des activités, et appuyer le Comité de Sélection pour la première session qui s'est tenue le 7 février 2018 à l'Ambassade de Danemark.

L'expertise technique mise à la disposition de la sous-composante A1 est composée comme suit :

Tableau 3 : Matrice de mobilisation du personnel

Poste occupé	Prénom et Nom	Type de Recrutement	Date de mobilisation	Observation
Expert 1, Chef de mission	Daouda Sakho	Expert International	01/03/2018	
Expert 2, Expert en suivi et évaluation	Benjamin Bicaba	Expert National	19/03/2018	
Expert 3, Expert en renforcement des capacités des opérateurs économiques	Bahoudé Touré	Expert National	01/03/2018	
Expert 4, Expert en renforcement des capacités des facilitateurs et des opérateurs économiques	Yacouba Diallo	Expert International	en cours de mobilisation	Financement PUE
Comptable	Amadé Guiro	Expert National	01/03/2018	

Personnel de support de la sous-composante A1

En plus de l'expertise long terme, le personnel de l'équipe du gestionnaire comprend également deux (2) chauffeurs mécaniciens salariés recrutés localement, et une secrétaire-stagiaire.

Tableau 4 : Matrice de mobilisation du personnel de support

Poste occupé	Prénom et Nom	Type de Recrutement	Date de mobilisation
Chauffeur mécanicien	Simon Ouédraogo	Local	01/03/2018
Chauffeur mécanicien	Jonas Tegawendé Ouédraogo	Local	01/03/2018
Secrétaire-stagiaire	Ruth Pingdwendé Belem	Stage	17/04/2018

Logistique

L'équipe du Gestionnaire a pris service dans son nouveau bureau le 19 mars 2018, mais avant cette date l'équipe travaillait dans les locaux de la coordination nationale du PCESA. Dès lors, le Gestionnaire a réalisé plusieurs activités administratives et financières pour rendre le bureau opérationnel et dont les plus importantes sont :

- Acquisition du mobilier de bureau ;
- Acquisition du matériel informatique et installation d'un poste fixe (+226 25380102) ;
- Acquisition d'une boîte postale (numéro 18 BP. 177 Ouagadougou 18) ;
- Acquisition du matériel roulant (3 voitures transférées par l'ARD) ;
- Élaboration et signature du contrat de bail ;
- Installation d'une connexion internet ;
- Installation d'une énergie de secours (accumulateur d'énergie) ;
- Élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières interne.

Activité A.1.2 : Recrutement et mise en place des Facilitateurs

Recrutement des facilitateurs

L'approche d'accompagnement des opérateurs économiques mise en œuvre dans le cadre du PCESA a fait l'objet d'une reformulation à la suite de l'évaluation à mi-parcours de la première phase de mise en œuvre qui a démarré en 2013.

Dès le mois de juillet 2017, à l'initiative de l'Ambassade Royale de Danemark (ARD) en collaboration avec la Coordination Nationale du PCESA, le processus de recrutement des facilitateurs a été initié avec l'appui du conseiller technique de l'Ambassade, Mr Claude Mauret.

Huit (08) Facilitateurs, dont la liste est ci-dessous, ont été retenus pour le démarrage de la sous-composante A1.

Tableau 5: Liste des facilitateurs sélectionnés – Round 1

N°	Nom Facilitateur	Type	Personne de contact
1	Fair Match Support (FMS)	ONG	Mathieu BRIARD Directeur FMS West Africa
2	Sinergi Burkina	Fonds d'investissement	Bèirèlar Hervé HIEN Directeur
3	EXPERTIS SA	Bureau d'études	Annick OUANDAOGO Chargée de la tierce détention
4	AgriGrowth Management	Bureau d'études	Abdoul Nasser ZONGO Directeur Général
5	OXFAM et SEGAS	ONG et bureau d'études	Elsa Bettenmann - Funding Officer, OXFAM Léonard Ouédraogo (SEGAS)
6	IFC	Bureau d'études	Dr Désiré NAKOULMA, Gérant

N°	Nom Facilitateur	Type	Personne de contact
7	LESSOKON	Bureau d'études	Abdoulaye TIEMTORE, Administrateur Gestionnaire
8	ICDE	Bureau d'études	Félicité TRAORE, Directrice

Il est prévu de lancer un second appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'autres facilitateurs. Ce second appel à manifestation d'intérêt, actuellement en cours, devrait cibler uniquement les fonds d'investissement.

Documentation et outils du programme

Plusieurs documents et outils (Plan de travail, Rapports et documents contractuels) ont été préparés par l'équipe de DANIDA, avec l'appui du conseiller technique de l'Ambassade, Mr Claude Mauret. Cette préparation des documents et outils a largement facilité la poursuite du travail du Gestionnaire dans la continuité des activités du Fonds Agro-Industrie du PCESA qui n'ont pas, de ce fait, connu de temps mort ou de période de latence.

Élaboration des manuels et conventions

Cinq (05) manuels ont été élaborés au cours de la période de rapportage :

- Le Manuel de procédures opérationnelles du Fonds ;
- Le Manuel de procédures des facilitateurs et des opérateurs économiques ;
- Le Manuel de suivi évaluation ;
- Le Manuel de procédures de gestion administrative, comptable et financière du Fonds Agro-Industrie ;
- Le Manuel de suivi Assurance Qualité et Gestion de l'intégrité commerciale ;

En termes de conventions et contrats, les projets de documents suivants ont été élaborés :

- Modèle de contrats-cadres entre les facilitateurs et le Gestionnaire ;
- Modèle d'ordres de services entre les facilitateurs et le Gestionnaire ;
- Projet de Protocole d'accord entre la Coordination de la composante A du PCESA et le Ministère en charge de l'Agriculture.

Il est à noter ici que les paiements suivants du gestionnaire se feront en Hors Taxe pour respecter les conditions de l'UE :

- Paiement de la rémunération / honoraires du facilitateur ; il revient à chaque facilitateur selon son statut fiscal d'incorporer ou non la TVA, il est de son ressort de procéder à l'exonération de la TVA sur la base du document d'exonération fiscale du PCESA ;
- Tous les éléments constituant les budgets phase 2 et phase 3.

4.2. Phase de mise en œuvre

4.2.1. Résultat 1

Etat d'avancement sur les indicateurs de résultat

N°	Résultats / extrants prévus	Indicateur	Cible 2020 Financement PCESA	Cible 2020 Financement PCESA + VAFA	Situation au 30/06/2018
1	Les services d'appui conseil sont fournis aux opérateurs éligibles	Les services d'appui conseil sont fournis aux opérateurs éligibles	56 PME	90 PME	23 PME
	Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés	Volume des financements privés mobilisés pour les entreprises cibles et leurs fournisseurs	5 110 132 159 francs CFA DKK 58.000.000 (EUR 7.700.000)	7 753 303 965 Francs CFA DKK 88.000.000 (EUR 11.800.000)	5 950 543 888 Francs CFA DKK 67.241.145,934 (EUR 9.056.711,992)

A la date du présent rapport, 23 Opérateurs Economiques ont vu leurs projets validés par le Comité de Sélection et recevront les services d'appui conseil tout au long du cycle de vie de chaque projet. Sur ces 23 projets, 50% ont des chiffres d'affaires compris entre 30 et 150.000.000 de francs CFA (petites entreprises) et les autres 50%, un chiffre d'affaires compris entre 150.000.000 et 1.000.000.000 de francs CFA (moyennes entreprises). Le volume d'appui-conseil prévu est différent entre les petites entreprises et les moyennes entreprises. Cela pourrait constituer un élément de distinction dans la rémunération des facilitateurs.

Le montant des engagements en termes de volume de financement privé à mobiliser auprès des institutions de financement dépasse la cible recherchée par le projet (base financement DANIDA). La variation de dépassement est estimée à 16% (soit un taux prévisionnel d'atteinte de financement privé de 116%) mais il ne s'agit pour l'instant que d'engagements. Cette prévision est en effet à confirmer avec la présentation des dossiers de ces opérateurs privés aux différents comités de crédit des institutions de financement à travers les différentes requêtes formulées par les Opérateurs Economiques (livrable 2 du projet). En effet, l'opérateur économique dépose son dossier au niveau de l'institution financière et transmet le bordereau de dépôt validé par la banque au Facilitateur qui à son tour le soumet au Gestionnaire. Ce dernier peut vérifier les informations du dépôt de la requête de financement auprès de la banque.

Activité A.1.3 : Appui aux opérateurs économiques en phase (0) exploration

Au cours de la période de rapportage, vingt-huit (28) projets (neuf (09) appartenant à des OE dirigés par des femmes) ont été réceptionnés en phase d'exploration dont dix-neuf

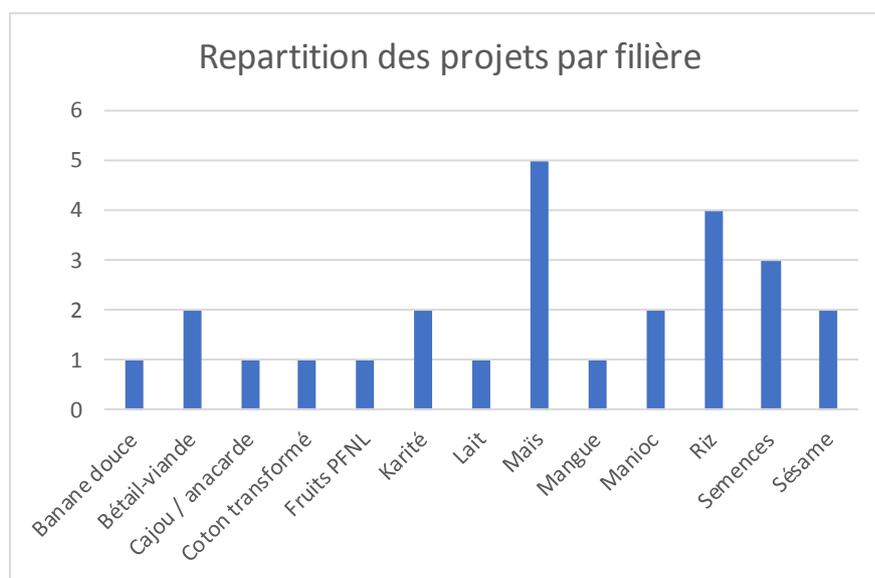
(19) par le Gestionnaire et neuf (09) par l'Ambassade de Danemark. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des projets réceptionnés en phase d'exploration.

Tableau 6 : Tableau de synthèse des projets réceptionnés en phase exploration

Code projet	Facilitateurs	Nom de l'Opérateur Economique	Lieu d'implantation	Genre	Filière	Projets réceptionnés par :	
						ARD	Gestionnaire
0101	AGMAGRODEV	UNERIZ	Bobo Dioulasso	Masculin	Riz	X	
0102	AGMAGRODEV	RANCH DU KOBAN	Bobo Dioulasso	Masculin	Mangue		X
0103	AGMAGRODEV	FNZ	Léo	Masculin	Mais		X
0104	AGMAGRODEV	ADS	Ouagadougou	Masculin	Mais		X
0105	AGMAGRODEV	ADIPROD	Bobo Dioulasso	Feminin	Karité		X
0201	EXPERTIS	RIZERIE KABORE	Bagré	Masculin	Riz	X	
0202	EXPERTIS	GBANGOU	Fada N° gourma	Masculin	Mais	X	
0301	FMS	COPROLEF	Kourinon	Masculin	Anacarde	X	X
0401	ICDE	SOROU BARKA	Di	Masculin	Riz	X	
0402	ICDE	SERACOM	Djibo	Masculin	Semence		X
0403	ICDE	COPROSEL	Pobé Mengao	Masculin	Semence		X
0404	ICDE	FPK	Kourinon	Masculin	Mais		X
0405	ICDE	SEMAFORT	Bobo Dioulasso	Masculin	Semence		X
0501	IFC	VELEGDA	Ouagadougou	Feminin	Karité	X	
0601	LESSOKON	SABIB	Ouagadougou	Masculin	Manioc	X	
0602	LESSOKON	FERME KONATE	Léo	Feminin	Semence		X
0603	LESSOKON	WEND GUUD YAMBA	Ouagadougou	Feminin	Sesame		X
0604	LESSOKON	SICHEM	Ouagadougou	Feminin	Fruits-PFNL		X
0605	LESSOKON	ALEPA	Loumbila	Masculin	Mais		X
0606	LESSOKON	CHARCUTERIE DU SAHEL	Ouagadougou	Feminin	Bétail-Viande		X
0701	OXFAM - SEGAS	ETUVEUSES DE RIZ DE MOGTEDO	Mogtedo	Feminin	Riz	X	
0702	OXFAM - SEGAS	SOCOPROCW	Boura	Masculin	Mais		
0703	OXFAM - SEGAS	SOUGR NOOMA	Bagré	Masculin	Banane douce		X
0704	OXFAM - SEGAS	LAITERIE KOSSAM	Bobo Dioulasso	Masculin	Lait		X
0705	OXFAM - SEGAS	CHARCUTERIE MODERNE	Koubri	Masculin	Bétail-Viande		X
0801	SINERGI	FASO ATIEKE	Ouagadougou	Feminin	Manioc	X	
0802	SINERGI	SOFACOB	Ouagadougou	Feminin	Coton	X	
0803	SINERGI	AGROSERV	Ouagadougou	Masculin	Mais		X

Le Gestionnaire a procédé à l'analyse des 19 projets reçus et a fait des observations sur les critères d'éligibilité et de pertinence des projets et sur leur niveau de maturation. A l'issue de cette analyse, 17 projets ont reçu la mention « **GO** » pour continuer en phase de préparation. Deux (02) projets (GBANGOU et SOCOPROCW) ont reçu la mention « **NO GO** », le premier pour collusion avec le projet FNZ, déjà validé par le 2ème Comité de Sélection et le deuxième pour une insuffisance d'argumentation et de cohérence par rapport aux objectifs de la sous-composante A1. Dix-sept (17) visites de terrain ont été organisées auprès des 17 projets retenus pour la phase préparation pour s'assurer de l'existence physique des projets et leur conformité avec le contenu des dossiers proposés. Des observations ont été formulées pendant et après les visites de terrain dans le but d'améliorer les projets avant leur soumission au comité de sélection. Afin d'assurer la transparence et une équité sur le traitement des dossiers en phase exploration, le Gestionnaire a développé un canevas d'analyse des projets en phase 0 (voir annexe 15 du manuel du Fonds Agro-Industrie).

Douze (12) filières sont actuellement promues par le Fonds. En plus de ces 12 filières, 3 projets concernent la promotion des semences améliorées (sésame, niébé, maïs et riz) comme indiqué dans la figure ci-dessous.



Activité A.1.4 : Appui aux opérateurs économiques en phase (1) préparation au crédit

Au cours de la période de référence, dix-sept (17) projets réceptionnés par le Gestionnaire et neuf (09) projets réceptionnés par l'ARD ont été soumis en phase préparation à trois (03) sessions du comité de sélection.

Le premier comité de sélection a été organisé par l'Ambassade Royale du Danemark le 07 février 2018. Pendant cette session, six (06) facilitateurs ont proposé Sept (07) projets. Les sept (07) projets ont été approuvés, avec cependant des réserves du Comité de Sélection. Le Gestionnaire a participé comme observateur.

Fort de cette expérience, et compte tenu de son statut de secrétaire du comité de sélection, le Gestionnaire du Fonds Agro-Industrie a organisé la deuxième session du comité de sélection le 19 avril 2018. Pendant cette session, trois (03) facilitateurs ont proposé six (06) projets, quatre (04) ont été approuvés et deux (02) recommandés pour être repropoés en phase de préparation, en raison d'insuffisances notoires constatées dans l'élaboration de ces projets.

La troisième session du comité de sélection a été organisée par le Gestionnaire le 07 juin 2018. Six (06) facilitateurs ont proposé treize (13) projets, douze (12) ont été approuvés et un (01) recommandé pour revenir en phase préparation.

Pour la tenue des Comités de Sélection, le Gestionnaire a élaboré des Termes de références dont le contenu est articulé autour de points tels que les objectifs du Comité, la composition du Comité, les rôles des membres, les critères d'évaluation des projets, ainsi que le fonctionnement du Comité (voir annexe 17, termes de références du Comité de Sélection du manuel du Fonds Agro-Industrie).

Les tableaux ci-dessous font la synthèse des dossiers soumis aux trois (03) comités de sélection.

Tableau 7 : Projets soumis à la 1^{ère} session du Comité de Sélection

Projet no	Nom du Facilitateur	Nom Opérateur Economique	Montant total du projet Y compris rémunération du facilitateur	Montant Financement recherché : crédit / fonds investissement pour l'OE	Montant apport promoteur (OE)	Montant total rémunération Facilitateur	Montant total budget phase 2 apport PCESA avant crédit	Montant total budget phase 3 apport PCESA après crédit	Montant total fonds vert FAI (inclus dans budget P3)	Montant appui FAI aux producteurs - fournisseurs (inclus dans	Montant total FAI	Ratio apport Fonds Agro-industrie (financement mobilisé (privé et banque) / rémunération + Budget P3 et P4)	Ratio montant appui producteur / Montant total FAI
01_01	AGM-AgroDev	UNERIZ	338 993 700	184 710 000	87 888 425	21 694 200	13 378 575	31 322 500	0	15 130 000	66 395 275	4,1	23%
02_01	Expertis	Rizerie Kabore	235 512 500	200 000 000	16 012 500	19 500 000	0	0	0	0	19 500 000	11,1	0%
04_01	ICDE	Sourou Barka	188 846 000	96 400 000	35 500 000	15 176 000	19 950 000	21 820 000	0	4 150 000	56 946 000	2,3	7%
06_01	Lessokon	S-ABIB	123 001 000	64 000 000	36 000 000	15 390 000	1 770 000	5 841 000	0	0	23 001 000	4,3	0%
07_01	Oxfam – SEGAS	Etuveuses de Riz de Mogtedo	234 242 826	103 840 828	13 777 043	20 076 816	45 445 339	51 102 800	0	0	116 624 955	1,0	0%
08_01	Sinergi	FASO ATTIEKE	195 105 000	137 000 000	0	20 100 000	16 440 000	21 565 000	7 500 000	0	58 105 000	2,4	0%
08_02	Sinergi	SOFACOB	344 198 180	206 909 000	84 841 000	19 183 180	12 320 000	20 945 000	2 500 000	0	52 448 180	5,6	0%
TOTAUX			1 659 899 206	992 859 828	274 018 968	131 120 196	109 303 914	152 596 300	10 000 000	19 280 000	393 020 410		

Tableau 8 : Projets soumis à la 2^{ème} session du Comité de Sélection

Projet no	Nom du Facilitateur	Nom Opérateur Economique	Montant total du projet Y compris rémunération du facilitateur	Montant Financement recherché : crédit / fonds investissement pour l'OE	Montant apport promoteur (OE)	Montant total rémunération Facilitateur	Montant total budget phase 2 apport PCESA avant crédit	Montant total budget phase 3 apport PCESA après crédit	Montant total fonds vert FAI (inclus dans budget P3)	Montant appui FAI aux producteurs - fournisseurs (inclus dans budget P3)	Montant total FAI	Ratio apport Fonds Agro-industrie (financement mobilisé (privé et banque) / rémunération + Budget P3 et P4)	Ratio montant appui producteur / Montant total FAI
03_01	FMS	COOPROLEF	301 308 137	165 000 000	9 839 355	18 800 000	48 321 072	59 347 710	9 839 355	20 285 470	126 468 782	1,4	16%
06_02	Lessokon	Ferme Konaté	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
06_03	Lessokon	WEND GUUND YAMBA	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
01_02	AGM-AgroDev	Ranch du Koba	437 858 000	200 000 000	151 835 800	19 500 000	10 063 800	56 458 400	27 500 000	13 732 200	86 022 200	4,1	16%
01_03	AGM-AgroDev	FNZ	723 802 000	500 000 000	137 205 200	21 750 000	25 662 600	39 184 200	0	5 342 400	86 596 800	7,4	6%
01_04	AGM-AgroDev	ADS	709 231 000	518 800 000	91 038 050	21 844 000	26 703 600	50 845 350	15 000 000	29 155 000	99 392 950	6,1	29%
TOTAUX			2 172 199 137	1 383 800 000	389 918 405	81 894 000	110 751 072	205 835 660	52 339 355	68 515 070	398 480 732		

Tableau 9 : Projets soumis à la 3^{ème} session du Comité de Sélection

Projet no	Nom du Facilitateur	Nom Opérateur Economique	Montant total du projet Y compris rémunération du facilitateur	Montant Financement recherché : crédit / fonds investissement pour l'OE	Montant apport promoteur (OE)	Montant total rémunération Facilitateur	Montant total budget phase 2 apport PCESA avant crédit	Montant total budget phase 3 apport PCESA après crédit	Montant total fonds vert FAI (inclus dans budget P3)	Montant appui FAI aux producteurs - fournisseurs (inclus dans budget P3)	Montant total FAI	Ratio apport Fonds Agro-industrie (financement mobilisé (privé et banque) / rémunération + Budget P3 et P4)	Ratio montant appui producteur / Montant total FAI
05_01	IFC	Velegda	2 625 660 235	1 319 447 000	1 169 866 000	28 347 235	23 000 000	85 000 000	30 000 000	45 000 000	136 347 235	18,3	33%
01_05	AGM-AgroDev	Adiprod	1 078 160 000	600 000 000	260 641 000	24 750 000	60 674 000	132 095 000	75 000 000	34 335 000	217 519 000	4,0	16%
04_02	ICDE	Seracom	217 139 000	95 000 000	10 000 000	17 550 000	34 720 000	59 869 000	24 135 000	17 284 000	112 139 000	0,9	15%
04_03	ICDE	Coprodel	226 995 000	120 000 000	20 000 000	20 400 000	22 365 000	44 230 000	8 135 000	20 081 000	86 995 000	1,6	23%
04_04	ICDE	FPK	356 534 000	184 000 000	0	21 680 000	32 619 000	118 235 000	0	55 135 000	172 534 000	1,1	32%
04_05	ICDE	SemaFort	447 756 322	197 000 000	0	19 440 000	69 289 202	162 027 120	72 100 000	61 977 500	250 756 322	0,8	25%
06_04	Lessokon	Sichem	115 252 500	77 250 000	3 900 000	15 952 500	0	18 150 000	8 750 000	3 000 000	34 102 500	2,4	9%
06_05	Lessokon	Alepa	988 308 700	865 000 000	56 500 000	23 575 000	0	43 233 700	10 000 000	13 233 700	66 808 700	13,8	20%
06_06	Lessokon	Charcuterie du Sahel	266 652 200	90 000 000	66 500 000	17 100 000	0	93 052 200	75 000 000	11 552 200	110 152 200	1,4	10%
07_03	Oxfam – SEGAS	Sougr Nooma	175 000 000	125 000 000	0	18 000 000	15 000 000	17 000 000	0	0	50 000 000	2,5	0%
07_04	Oxfam – SEGAS	Laiterie Kossam	175 000 000	125 000 000	0	18 000 000	15 000 000	17 000 000	0	17 000 000	50 000 000	2,5	34%
07_05	Oxfam – SEGAS	Charcuterie Moderne	238 446 741	115 634 060	30 000 000	17 812 681	0	75 000 000	0	0	92 812 681	1,6	0%
08_03	Sinergi	Agroserv	1 411 450 000	980 000 000	262 000 000	24 150 000	39 500 000	105 800 000	0	98 000 000	169 450 000	7,3	58%
TOTAUX			8 322 354 698	4 893 331 060	1 879 407 000	266 757 416	312 167 202	970 692 020	303 120 000	376 598 400	1 549 616 638		
TOTAUX DES 3 SESSIONS			12 154 453 041	7 269 990 888	2 543 344 373	479 771 612	532 222 188	1 329 123 980	365 459 355	464 393 470	2 341 117 780		

Noter que le projet 05_01 n'a pas été approuvé par le 3^{ème} comité de sélection pour des raisons de non-conformité aux critères du FAI décrits dans l'annexe 03 fichier Excel du Manuel de procédure des Facilitateurs /OE.

Au total 23 projets ont été approuvés par le comité de sélection pour les trois (03) sessions tenues. Le montant total des financements recherchés est de 5 950 543 888 francs CFA pour les 23 projets et la contribution du Fonds Agro-Industrie (FAI) s'élève à 2 204 770 545 francs CFA.

Deux (02) ratios sont particulièrement suivis par le comité de sélection à savoir :

1. Ratio apport FAI : (financement mobilisé privé et banque) / (rémunération + budget phase 2 + budget phase 3). Plus le pourcentage est supérieur à un (01) mieux c'est ; mais un pourcentage proche d'un (01) peut également indiquer que le projet prend en compte fortement les producteurs fournisseurs ; cela dans la situation où le ratio Montant appui producteur/Montant total FAI est en même temps élevé.
2. Ratio montant appui producteur / montant total FAI. Plus le pourcentage est important, plus les producteurs disposeront de ressources financières.

Activité A.1.5 : Appui aux opérateurs économiques en phase (2) avant crédit

Au cours de la période de rapportage, vingt-huit (28) projets ont été réceptionnés par le Gestionnaire. Parmi ces 28 projets, un (01) projet en phase 0, exploration, dix-huit (18) sont en phase 1, préparation, six (06) en phase 2 avant crédit, un (01) en phase 3 après crédit et deux (02) dossiers clos. (Voir tableau de répartition ci-dessous)

Tableau 10 : répartition des projets par phase

Phase	Nombre de projet	Montant total FAI	Montant total rémunération Facilitateur	Montant financement recherché: crédit fonds investissement	Montant financement accordé: crédit fonds investissement	Commentaire
En pipeline - exploratoire	1	136 347 235	28 347 235	1 319 447 000	-	
En phase 1 - préparation	18	1 811 750 135	320 304 181	4 957 684 060	-	
En phase 2 - avant crédit	6	336 074 410	115 944 196	896 459 828	-	
En phase 3 - après crédit	1	56 946 000	15 176 000	96 400 000	65 000 000	lettre de notification reçu, dossier en cours
Dossier clos	2	-	-	-	-	
Total général	28	2 341 117 780	479 771 612	7 269 990 888	65 000 000	

Les Facilitateurs de ces différents projets ont été notifiés par écrit par le Gestionnaire sur l'état de leur projet. Des insuffisances ont été notées par le Gestionnaire sur la compréhension générale de la formulation des projets et le remplissage des outils. Le Gestionnaire a donc organisé des rencontres individuelles par Facilitateur pour leur expliquer le remplissage des outils de formulation des projets (Document unique et Fichier Excel des Facilitateurs, respectivement l'annexe 02 et 03 du manuel de procédure des Facilitateurs /OE Fonds Agro-Industrie). Au total huit (08) rencontres ont été organisées au cours de la période de rapportage au profit des Facilitateurs.

En plus de ces rencontres, le Gestionnaire a apporté des appuis individuels aux Facilitateurs dont les projets ont fait l'objet de réserves par le comité de sélection.

Pendant la période de rapportage, sept (07) Facilitateurs ont déclaré avoir déposé seize (16) requêtes de financement auprès des banques pour le financement des projets des Opérateurs Economiques (Livrable 2). L'état d'avancement de ces requêtes sera fait au prochain rapport d'avancement.

Activité A.1.6 : Appui aux opérateurs économiques en phase (3) après crédit

Au cours de la période de rapportage, un seul projet a reçu un pré-accord de financement auprès d'une Banque. Il s'agit du projet 04_01 ICDE_Sourou Barka d'un montant de 65 000 000 Francs CFA financé par Coris Bank. Ce projet a cependant été approuvé par Coris Bank sous réserve d'un apport personnel de l'opérateur économique à hauteur de 5 000 000 Francs CFA, pour la mise en place de la tierce détention, comme condition complémentaire à la mise en place du crédit. Le Facilitateur a approché le Gestionnaire sur la possibilité de la prise en charge de ce montant par le Fonds Agro-Industrie. Le Gestionnaire a de ce fait saisi à son tour, le comité de sélection pour requérir son avis car le Fonds ne peut pas aller au-delà de 10% des budgets phase 2 et phase 3 déjà accordés au cours d'une session du comité de sélection. Cette disposition est inscrite à l'annexe 13 du manuel de

procédures des Facilitateurs et OE. Après plusieurs échanges entre le Gestionnaire et le comité de sélection, ce dernier a refusé d'accorder la totalité du montant demandé pour s'en tenir aux 10% du montant prévu dans le budget accordé conformément à la directive du Fonds.

D'autre part, le Facilitateur a continué les échanges avec Coris Bank qui lui a demandé de mobiliser une tierce détention de 5 000 000 francs CFA à travers la société de tierce détention Expertis. L'opérateur économique, Sourou Barka a trouvé ce montant très élevé. Le Facilitateur s'est donc tourné vers une autre institution de financement afin de prospecter une éventuelle alternative pour résoudre le problème. Cette situation risque de se renouveler pour d'autres projets qui utiliseront la tierce détention comme outil de garantie. Le gestionnaire organisera des rencontres pour essayer de trouver des solutions avec les institutions bancaires concernées.

Aussi, le Gestionnaire envisage d'organiser une rencontre afin de recueillir le niveau d'avancement de tous les dossiers, qui se retrouvent actuellement dans cette phase, et déceler les éventuelles difficultés rencontrées avec les banques.

4.2.2. Résultat 2

Etat d'avancement sur les indicateurs de résultat

<i>N°</i>	<i>Résultats / extrants prévus</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Cible 2020 Financement PCESA</i>	<i>Cible 2020 Financement PCESA + VAFA</i>	<i>Situation au 30/06/2018</i>
2	<i>Le nombre de producteurs en lien avec les opérateurs économiques de transformation/ commercialisation augmente</i>	<i>Nombre de producteurs –fournisseurs impliqués désagrégé par genre et jeunesse</i>	<i>16.800 producteurs</i>	<i>27.000 producteurs</i>	39 327 <i>Producteurs</i>

Le nombre de producteurs fournisseurs visés par les 23 projets validés par le comité de sélection est actuellement de 39 327 sur une cible de 16 800 producteurs soit environ 234% du taux d'atteinte prévu de l'indicateur (base financement DANIDA).

Activité A.2.1 Identification des producteurs – fournisseurs

Au cours de la période de rapportage, 39 327 producteurs - fournisseurs (sur une cible globale (DANIDA et UE) de 27 000) ont été identifiés par les Facilitateurs au cours des diagnostics qu'ils ont réalisés. Cet indicateur sera évalué chaque année au même titre que les autres indicateurs du projet. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des producteurs – fournisseurs prévus par projet des opérateurs économiques et par Facilitateur.

Les producteurs fournisseurs font partie du réseau des opérateurs Economiques et sont majoritairement organisés au sein de groupements ou coopératives. Ces réseaux seront affinés et renforcés selon les besoins réels de l'OE en lien avec le crédit recherché ; des visites

de terrain prévues dans le cadre du suivi évaluation permettront de mieux définir le profil de ces producteurs.

Tableau 11 : Nombre de producteurs – fournisseurs visés par projet et par Facilitateur

Facilitateurs	Nombre d'OE / PME	OE appartenant à des femmes	Nombre de Producteurs - fournisseurs visés
Expertis	2	0	150
FMS	1	0	450
ICDE	5	0	4 897
IFC	1	1	0
Lessokon	6	4	420
Oxfam – SEGAS	5	1	1 352
Sinergi	3	2	2 500
AGM-AgroDev	5	1	29 558
Total général	28	9	39 327

Sur les 28 projets soumis au Gestionnaire, neuf (09) sont dirigés par des femmes soit un taux de 32,14 %. Le nombre élevé des producteurs- fournisseurs au niveau des projets du Facilitateur AGM-Agrodev est lié au type de projets présentés. En effet, les producteurs-fournisseurs de ces projets sont constitués au sein d'unions et/ ou de fédérations de coopératives. L'évolution de ces chiffres sera suivie et mesurée chaque année par le Gestionnaire.

Activité A.2.2 Appui - formation des producteurs – fournisseurs

Le Gestionnaire n'a engagé aucun fonds lié au budget phase 2 et phase 3 pour les formations au profit des producteurs – fournisseurs pendant la période de rapportage. Néanmoins les Facilitateurs ont apporté des appuis-conseil ciblés, surtout sur les aspects de gestion afin de mieux affiner les plans d'affaires des OE à présenter aux institutions financières.

Activité A.2.3 Appui équipement des producteurs – fournisseurs

Aucun producteur -fournisseur n'a reçu d'appui équipement au cours de la période de rapportage.

4.2.3. Résultat 3***Etat d'avancement sur les indicateurs de résultat***

N°	Résultats / extrants prévus	Indicateur	Cible 2020 Financement PCESA	Cible 2020 Financement PCESA + VAFA	Situation au 30/06/2018
3	Le fonds pour les investissements verts est opérationnel	Valeur totale des projets verts financés	1.000.000.000 francs CFA (DKK 11.300.000 EUR 1.500.000)	1.500.000.000 francs CFA (DKK 17.100.000 EUR 2.300.000)	335. 459. 355 francs CFA (DKK 3.790.690,711 EUR 511.107,661)

Douze (12) OE ont mobilisé 485 459 355 francs CFA comme apport personnel au fonds vert contre 335 459 355 francs CFA mobilisés par le FAI, Cela montre l'intérêt des OE à financer le fonds vert quand bien même ce fonds soit subventionné à 50% du montant recherché et plafonné à 75 millions francs CFA. La valeur totale des projets verts financés s'élève à 820 918 710 francs CFA

Activité A.3.1 Identification des projets verts

Au cours de la période de rapportage, six (06) Facilitateurs ont soumis treize (13) projets comportant des activités de fonds verts. Douze (12) projets ont été approuvés par le comité de sélection. Le dernier projet a été rejeté (projet 05_01) pour des raisons de non-conformité aux critères du FAI décrits dans l'annexe 03 fichier Excel du manuel de procédure des Facilitateurs /OE. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des projets fonds verts. La plupart des projets fonds verts sont liés à des projets d'installation d'énergie solaire.

Tableau 12 : Projets avec activités fonds verts

Projet no	Nom du Facilitateur	Nom Opérateur Economique	Type de projet fonds vert	Montant total du projet Y compris rémunération du facilitateur	Montant total fonds vert FAI (inclus dans budget Phase 3)	Montant apport personnel des projets verts financés
01_02	AGM-AgroDev	Ranch du Koba	Compostage	437 858 000	27 500 000	27 500 000
01_04	AGM-AgroDev	ADS	Energie solaire	709 231 000	15 000 000	15 000 000
01_05	AGM-AgroDev	AdiproD	Biogaz et Energie solaire	1 078 160 000	75 000 000	225 000 000
03_01	FMS	COOPROLEF	Energie solaire	301 308 137	9 839 355	9 839 355
04_02	ICDE	Seracom	Energie solaire	217 139 000	24 135 000	24 135 000
04_03	ICDE	Coprosel	Energie solaire	226 995 000	8 135 000	8 135 000
04_05	ICDE	SemaFort	Energie solaire	447 756 322	72 100 000	72 100 000
06_04	Lessokon	Sichem	Energie solaire	115 252 500	8 750 000	8 750 000
06_05	Lessokon	Alepa	Energie solaire	988 308 700	10 000 000	10 000 000
06_06	Lessokon	Charcuterie du Sahel	Energie solaire	266 652 200	75 000 000	75 000 000
08_01	Sinergi	FASO ATTIEKE	Energie solaire	195 105 000	7 500 000	7 500 000
08_02	Sinergi	SOFACOB	Energie solaire	344 198 180	2 500 000	2 500 000
Total				5 327 964 039	335 459 355	485 459 355

L'opérateur économique Adipro dans son projet 01_05 compte valoriser les coques de noix de karité pour produire du Biogaz et alimenter une partie de l'unité de transformation et utilisera le solaire comme énergie alternative. Pour ce faire, il prévoit de mobiliser 225 000 000 de francs CFA en plus de la subvention accordée par le Fonds Agro-Industrie qui est plafonnée à 75 000 000 de francs CFA.

Activité A.3.2 Mise en œuvre des projets verts

Aucun opérateur économique n'a encore mis en œuvre de projets fonds vert approuvés au cours de la période de rapportage.

4.3. Etat d'avancement au niveau de la gestion du projet

4.3.1. Administration opérationnelle et financière

Missions et voyages

Plusieurs missions de terrain ont été effectuées pendant la période de démarrage du projet, notamment en vue de préparer les Comités de Sélection, mais également pour participer aux activités de communication organisées par la Coordination Nationale du PCESA. Les résultats des missions ont permis (i) d'identifier les projets sur le terrain (ii) de formuler des recommandations sur la qualité des dossiers, (iii) de vérifier la prise en compte des recommandations formulées dans la fiche d'analyse phase zéro (0) exploration et, (iv) de donner des conseils aux Facilitateurs et aux Opérateurs économiques.

Le Tableau 2, ci-dessous, détaille les voyages effectués entre le mois de mars et le mois de juin 2018 et leurs objets.

Tableau 13 : Voyages et missions du personnel

	Date de la mission	Localités et Régions	Pays	Participants	Objet de la mission	Résultats / principales conclusions
1	05/04/2018 - 07/04/2018	Bobo Dioulasso, Haut Bassin;	Burkina Faso	Bahoudé TOURE, Benjamin BICABA	Visite de terrain des projets avant 2ème Comité de Sélection du 19/04/2018	Les résultats des missions ont permis (i) d'identifier les projets sur le terrain (ii) de formuler des recommandations sur la qualité des dossiers, (iii) de vérifier la prise en compte des recommandations formulées dans la fiche d'analyse phase zéro (0) exploration et, (iv) de donner des conseils aux Facilitateurs et aux Opérateurs économiques.
2	09/04/2018 - 10/04/2018	Sissili/Léo, Centre ouest	Burkina Faso	Daouda SAKHO. Benjamin BICABA	Visite de terrain des projets avant 2ème Comité de Sélection du 19/04/2018	
3	09/04/2018 - 11/04/2018	Sissili/Léo, Centre ouest	Burkina Faso	Bahoudé TOURE	Visite de terrain des projets avant 2ème Comité de Sélection du 19/04/2018	
4	15/05/2018 - 16/05/2018	Koudougou, Centre ouest	Burkina Faso	Daouda SAKHO	Participation au Théâtre Forum organisé par le PCESA	

5	29/05/2018 - 30/05/2018	Djibo et Pobé-Mengao, Sahel	Burkina Faso	Bahoudé TOURE, Benjamin BICABA	Visite de terrain des projets avant 3ème Comité de Sélection du 07/06/2018	recommandations formulées dans la fiche d'analyse phase zéro (0) exploration et, (iv) de donner des conseils aux Facilitateurs et aux Opérateurs économiques
5	31/05/2018 - 02/06/2018	Djibo et Pobé-Mengao, Sahel	Burkina Faso	Daouda SAKHO, Bahoudé TOURE, Benjamin BICABA	Visite de terrain des projets avant 3ème Comité de Sélection du 07/06/2018	
6	05/06/2018 au 06/06/2018	Bagre Centre Est	Burkina faso	Daouda SAKHO, Bahoudé TOURE, Benjamin BICABA	Visite de terrain des projets avant 3ème Comité de Sélection du 07/06/2018	
7	04/6/2018 au 04/06/2018	Koubri centre	Burkina faso	Bahoudé TOURE, Benjamin BICABA	Visite de terrain des projets avant 3ème Comité de Sélection du 07/06/2018	
8	06/06/2018 au 06/06/2018	Koubri Centre	Burkina Faso	Daouda SAKHO, Bahoudé TOURE, Benjamin BICABA	Visite de terrain des projets avant 3ème Comité de Sélection du 07/06/2018	

Contrats et conventions

Les contrats signés pendant la période de rapportage sont de deux catégories. Les contrats liés à la mise en œuvre du Fonds Agro-industrie et les contrats signés par le Gestionnaire pour assurer la logistique et le fonctionnement du bureau.

Sept (07) ordres de services provisoires ont été signés entre les Facilitateurs et le Gestionnaire pour la mise en œuvre des projets validés lors du premier comité de sélection organisé par l'ARD (voir tableau 8 Projets soumis à la 1ère session du Comité de Sélection).

Autres questions administratives

Les questions administratives diverses sont notamment relatives aux frais de fonctionnement des comptes bancaires, notamment celui du fonds Agro-Industrie qui a enregistré des mouvements débiteurs constitués d'agios et de frais de fonctionnement en raison du retard intervenu dans la réception des ressources du fonds.

Au niveau financier

Le compte du fonds présente un solde de 1 001 064 DKK. Aucune dépense n'a été opérée sur ce compte à la date du 30 juin 2018.

Irrégularités

Aucune irrégularité n'a été constatée par l'équipe du Gestionnaire au cours de la période de rapportage.

Par ailleurs, pour gérer les irrégularités dans la Gestion du Fonds Agro-Industrie du PCESA, le Manuel de Procédures du Fonds prévoit des dispositions en son Annexe 4 : Format pour le rapportage d'irrégularités.

4.3.2. Missions d'appui réalisées et en prévision pour 2018

Missions d'appui du siège de NIRAS

L'équipe du siège de NIRAS a effectué deux missions au cours de cette période.

- Une première mission avec la participation de Mme Inge Schou et de Mme Chloé Legrand a permis de prendre un premier contact avec l'équipe du Gestionnaire et de participer à l'atelier de lancement organisé par l'ARD en date du 21 au 22 février 2018.
- Une seconde mission avec la participation de Mme Tine Breinholt en plus de celle de Mme Inge Schou, organisée au mois d'avril 2018, du 18 au 27, a permis de mettre en place le système d'assurance qualité, de participer à des échanges entre l'équipe du siège et l'équipe du Gestionnaire et enfin de participer à l'atelier de planification des activités du Gestionnaire.

Missions d'assistance technique à court terme Les missions d'appui court terme sont de deux types : ceux directement pris en charge par DANIDA et ceux pris en charge par le budget du contrat du gestionnaire et son allocation de ressources pour des appuis techniques court terme.

Missions d'assistance technique déployées directement par Danida

L'équipe du Gestionnaire a bénéficié de deux (2) missions d'appui à court terme de la part des ressources techniques mises à disposition par l'ARD.

L'accompagnement du conseiller technique de l'ARD, Claude Mauret a surtout porté sur le développement des outils du Fonds Agro-Industrie du PCESA et sur l'assistance à la tenue de l'Atelier de planification et de programmation organisé par l'équipe du Gestionnaire les 24 et 25 avril 2018

La seconde mission, conduite par le consultant spécialisé sur les procédures PAGODA 2 de l'Union Européenne, Damir Aznic, a porté sur les aspects techniques importants à prendre en compte en prévision de la mise en œuvre du projet VAFA de l'Union Européenne qui constitue l'option additionnelle de la sous-composante A1 du PCESA. Le consultant a également contribué à l'atelier de planification et de programmation du mois d'avril 2018.

Missions d'assistance technique court terme sur budget du contrat Gestionnaire

Aucune mission de ce type, prise en charge directement par le budget du Gestionnaire n'a été organisée pendant la période de rapportage.

Les besoins d'assistance techniques court terme dans les mois à venir sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 14 : Besoin d'assistance court terme de la sous-composante A1

N°	Thèmes	Bénéficiaires
1	Évaluer les besoins en termes de S&E avant d'opter pour l'un des trois niveaux de système de S&E informatisé.	Gestionnaire
2	Mise en place du Système de S&E informatisé choisi.	Gestionnaire
3	Élaboration de la stratégie de communication.	Gestionnaire
4	Evaluation des besoins en renforcement des capacités des facilitateurs.	Facilitateurs

4.3.3. Relations avec les autres programmes / partenaires du secteur agricole et du secteur privé

Plusieurs projets interviennent dans le domaine du secteur agricole et du secteur privé. Parmi ces projets (voir rapport de démarrage) la collaboration entre l'Agence Française de Développement (AFD) et le FAI dans la mise en œuvre du programme VAFA est d'une importance particulière.

Programme VAFA / UE et ses composantes

La Composante C1 du projet VAFA, en gestion déléguée à DANIDA par l'Union Européenne, a fait l'objet d'une signature au début du mois de juin 2018 et marque la mise en œuvre de la partie optionnelle de la sous-composante A1 du PCESA. Les responsabilités du Gestionnaire sont ainsi élargies aux activités de ce projet, plus particulièrement de sa Composante 1, avec l'action intitulée "Appui à l'entrepreneuriat du secteur privé agricole".

L'Agence Française de Développement (AFD) assure également en gestion déléguée la composante 2 du projet VAFA de l'Union Européenne, dans le cadre de son Projet pour l'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique de l'Agence Française de Développement (PACTE-AFD).

La Composante C2 du VAFA « Appui à l'agriculture contractuelle », déléguée à l'AFD, correspond à la Composante C2 de son projet PACTE, en voie de démarrage. L'objet est le même que pour la composante C1 mise en œuvre par DANIDA en gestion déléguée en complément de la Sous-Composante A1 PCESA. Mais toutefois priorité est donnée à la mise en œuvre de contrats d'approvisionnement et d'appuis techniques formalisés sous forme de contrats entre transformateurs et organisations de producteurs. Les projets à la base appuyés par le VAFA incluent obligatoirement ces deux types d'acteurs.

En raison des similitudes d'objectifs et de ciblage, une étroite collaboration est prévue et devrait se traduire par une participation croisée au niveau des organes de gouvernance du Fonds Agro-Industrie du PCESA et du Projet PACTE-AFD. Dès à présent, les termes de

référence du Comité de Sélection du Fonds Agro-Industrie prévoient la participation d'un représentant du projet PACTE-AFD à titre d'observateur.

4.3.4. Relations avec la Coordination Nationale et la composante A du PCESA et avec l'Ambassade

Relations avec la Coordination Nationale

Les relations avec la Coordination Nationale du PCESA sont excellentes et ont été positivement favorisées par l'accueil du personnel de la sous-composante A1 au niveau des bureaux de la Coordination Nationale pendant les deux premières semaines de mars 2018 correspondant au démarrage, avant que la sous-composante puisse trouver un siège et des locaux fonctionnels. C'est ainsi que la salle de conférence de la Coordination Nationale a été mise à disposition avec l'hospitalité du personnel de la Coordination Nationale qui a assisté l'équipe du Gestionnaire au plan logistique, notamment pour les besoins d'impression et de connexion Internet.

Cette bonne entente avec le Coordonnateur National et son équipe a permis une bonne intégration de l'équipe de la sous-composante A1 et une conduite de plusieurs activités communes lors de cette période de rapportage. Il s'agit notamment de la participation au Comités d'Orientation de la composante A et de la composante B, puis au Comité de Pilotage du PCESA.

Le tableau ci-après fait la synthèse des rencontres.

Tableau 15 : synthèse des rencontres avec la coordination nationale

Période	Objet de la rencontre	Lieu	Résultats / principales conclusions
Mars 2018	Comité d'Orientation de la composante A	CN PCESA	Point sur les décaissements des lignes de crédits.
Mars 2018	Comité d'Orientation de la composante B	CN PCESA	Présentation des rapports bilans et programme d'activité pour la préparation du comité de Pilotage.
27 mars 2018	Comité de Pilotage du PCESA	DGPER/MAAH	Validation du rapport bilan 2017 et du programme annuel 2018 du PCESA. Présentation de la sous-composante A1 révisée.
28 juin 2018	Rencontre de synergie d'actions entre la composante B et la sous-composante A1	Salle de réunion du Gestionnaire du Fonds Agro-Industrie	<ul style="list-style-type: none"> • Œuvrer à la mise en relation des facilitateurs, les IMF, les organes de gestion des ISS, les opérateurs de l'appui conseil et de l'intermédiation sociale. • Organisation d'une rencontre (facilitateurs, IMF, A1, A2, B2.2 et opérateurs de l'appui

			<p>conseil et de l'intermédiation sociale) pour une meilleure connaissance des activités des uns et des autres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à la disposition des facilitateurs la liste des ISS construites par le PCESA
--	--	--	---

Coordination de la composante A

L'équipe du Gestionnaire a participé le 27 mars au Comité de Pilotage du PCESA de l'année 2018. Le chef d'équipe a profité de cette rencontre pour expliquer les nouvelles orientations de la Sous-composante A1 suite à l'évaluation à mi-parcours de la sous-composante. Il ressort de cette nouvelle orientation, les grands points suivants :

- Un changement d'une approche programme-bénéficiaire vers une approche opérateur économique-client. La nouvelle approche vise à appuyer des opérateurs là où ils sont dans le marché où ils opèrent. La conséquence est une ouverture aux autres filières et autres régions du pays contrairement aux premières années de mise en œuvre de la sous-composante qui visait uniquement les filières karité, gomme arabe, bétail viande, niébé et maïs. Ces premières années ont donc montré leurs limites avec un choix restreint de filières et de zones géographiques (peu d'opportunités de taille importante, faible lien industriel avec Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). Cette situation ne correspond ni à la réalité des entreprises qui interviennent souvent sur plusieurs filières et régions, ni à la logique des banques qui ne se limitent pas à ces critères. Il s'agit également de s'inspirer des approches « chaîne de valeurs » et « filière » conduites dans ce domaine au Danemark ou dans d'autres pays ;
- Un lien clair avec le financement privé, par exemple des crédits bancaires et fonds d'investissement. Ce lien doit assurer la qualité dans le choix des opérateurs économiques ainsi que l'approbation de l'appui-conseil au sein des opérateurs économiques ;
- L'introduction de « Structures de facilitation » qui travaillent déjà dans le marché en facilitant un renforcement de capacités et d'appuis aux opérateurs, liés au financement privé. Il s'agit par exemple des cabinets privés spécialisés en intermédiation d'opérations bancaires et des fonds d'investissement ;
- Un changement dans l'utilisation du « fonds vert ». Le fonds vert sera accessible aux OE ayant formulé des projets orientés vers la recherche de crédits bancaires. Ainsi les investissements verts seront liés à une croissance générale des acteurs économiques ;
- Le fonds vert sera également accessible pour des constructions vertes dans la composante B ;
- Une structure gestionnaire privée a été recrutée pour mettre la sous-composante A1 en œuvre.

Une rencontre a été tenue entre le Gestionnaire et les acteurs de la sous-composante A2. Comme prévu dans les termes de référence du gestionnaire, un projet de protocole d'entente a été proposé et suit actuellement le processus de signature entre le Gestionnaire et le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques.

Après son installation, l'équipe du Gestionnaire a convié les partenaires de la composante A et les structures de facilitation à une séance de présentation de la nouvelle approche de la sous-composante A1 du PCESA.

Tableau 16: synthèse des rencontres avec la sous-composante A2

Période	Objet de la rencontre	Lieu	Résultats / principales conclusions
Avril 2018	Échanges sur la garantie de portefeuille avec la SOFIGIB et les partenaires de la composante A2	Ambassade de Danemark	Etat d'avancement : De la signature de l'avenant entre MINEFID et banques ; De la signature du protocole d'entente entre banques, Enclude et l'ARD ; Sur la mise en place de la garantie de portefeuille SOFIGIB ; Sur le décaissement des lignes de crédit Coris bank et Ecobank ; Précisions du rôle du Gestionnaire comme coordonnateur de la composante A.
12 juin 2018	Rencontre d'échange avec les institutions financières (Eco Bank, Coris Bank et Sofigib)	Salle de conférence du restaurant NATURE	Explication du nouveau dispositif de la sous-composante A1.

Relations avec DANIDA

Les relations avec l'Ambassade Royale du Danemark commencées avec l'équipe dès la préparation de la session du comité de sélection des projets tenue au mois de février 2018 ont été riches et fructueuses. Une très bonne collaboration a grandement facilité la prise en charge des projets et du processus de mise en œuvre de la sous-composante A1. Il est convenu des rencontres mensuelles avec la sous-composante A1 à l'Ambassade auxquelles prendra part la Coordination Nationale du PCESA.

Au titre de coordonnateur de la composante A, le Gestionnaire a également pris part à une série de rencontres mensuelles de l'Ambassade avec les responsables opérationnels de la sous-composante A2.

En plus de ces rencontres mensuelles il est prévu une rencontre trimestrielle entre les deux sous-composantes A1 et A2 à laquelle DANIDA participera.

4.4. Etat de mise en œuvre des recommandations

La principale recommandation du comité de pilotage était de poursuivre la présentation du nouveau dispositif du Fonds aux différents partenaires. Cette activité a été réalisée dans le cadre des différentes rencontres mentionnées plus haut.

5. ACTIVITES DE LA SOUS-COMPOSANTE A2 AU 30 JUIN 2018

Dans la nouvelle orientation de la sous-composante A1, le Gestionnaire assure désormais la coordination de la composante A toute entière. A ce titre le Gestionnaire est tenu de tenir des rencontres périodiques et aussi de rapporter sur le niveau d'avancement des indicateurs de la sous-composante A2. (Tableau en annexe 10)

MONTANT TOTAL CREDIT DECAISSE DE 2014 AU 30 06 2018 ET ENCOURS AU 30 06 2018						
BANQUE	TOTAL CREDIT INVEST DECAISSE		MONTANT CREDIT FR DECAISSE		MONTANT TOTAL DECAISSE	ENCOURS TOTAL EN CAPITAL AU 30 06 2018
	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT		
ECOBANK	19	1 147 881 700		2 247 039 990	3 394 921 690	1 515 708 374
CORIS BANK	30	767 658 000	48	4 032 135 000	4 799 793 000	2 892 888 241
TOTAL	49	1 915 539 700	48	6 279 174 990	8 194 714 690	4 408 596 615

CORIS BANK : Premier semestre 2018

I. RESSOURCES DU PCESA AU 31 DECEMBRE 2017

Au 30 juin 2018, Coris Bank International a bénéficié de deux (02) décaissements d'un montant total de **deux milliards deux cent soixante millions cinq cent vingt-six mille trois cent seize francs CFA (2 260 526 316)**, soit F CFA 960 526 316 et F CFA 1 300 000 000 reçus le 06/08/2014 et le 06/01/2015 respectivement.

Pour des encours de crédits en capital au 30/06/2018 de F CFA 2 892 888 241, **le taux d'utilisation se situe à 127,97%**.

Le compte du PCESA dans les livres de Coris Bank International est arrêté mensuellement et les intérêts (hors IRC) reversés sont capitalisés.

Pour le premier semestre 2018, les intérêts versés s'élèvent à F CFA 37 195 859. Ce qui porte les rémunérations versées depuis la réception du premier approvisionnement à **deux cent soixante-deux millions trois cent mille six cent cinquante-six francs CFA (262 300 656)**. Le solde du fonds PCESA intérêts et capital au 30 juin 2018 est de **deux milliards cinq cent vingt-deux millions huit cent vingt-six mille neuf cent soixante-douze francs CFA (2 522 826 972)**.

II. ETAT DES ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2017

✓ Premier semestre 2018

Au cours du premier semestre 2018, 14 dossiers ont été approuvés par la banque pour un volume de F CFA 2 293 260 000, dont F CFA 2 149 260 000 pour les crédits fonds de roulement soit 93,72% et F CFA 144 000 000 de crédits d'investissement représentant 06,28%.

Pour une prévision de décaissement de F CFA 2 500 000 000 pour 30 dossiers, nous enregistrons donc une performance de 92% en volume de prêts et 47% pour le nombre de dossiers. Nous enregistrons F CFA 288 906 000 de crédits remboursés, tous deux des fonds de roulements. Aucun n'impayé n'est enregistré sur la période.

Sur les 14 dossiers approuvés, aucun n'est au profit de structure dirigée par une femme. L'objectif de 30% de crédits faits aux femmes n'est pas préservé, aussi des efforts restent à fournir pour porter le volume à 30%.

✓ ***Cumul depuis 2014 jusqu'au 30 juin 2018***

Au 30/06/2018, Coris Bank International cumule 78 dossiers de prêts au profit de 52 clients pour une somme totale décaissée de F CFA 4 799 793 000, soit 120,0% de la cible globale de 4 000 000 000 de décaissements (Investissements et Fonds de roulement) à l'horizon 2020 et 156,0% sur l'objectif de 50 dossiers à l'horizon 2020. Les remboursements cumulent la somme de F CFA 1 278 087 437 soit une performance de 31,95% pour l'horizon 2020 sur les 4 000 000 000 de décaissements. Les impayés se situent à F CFA 318 929 429 soit un taux de dégradation de 7,54%.

ECOBANK : Premier semestre 2018

Pour le 1er semestre 2018 ECOBANK a décaissé au profit de promoteurs 2 prêts d'investissement pour un montant total de FCFA 351.525.000 soit un taux de réalisation par rapport au budget 2018 de 10% en nombre et 50% en montant.

Pour le crédit Fonds de roulement ECOBANK a décaissé FCFA 56.300.000 sur une prévision budgétaire 2018 de 2.300.000.000 FCFA soit un taux de réalisation de 2%

Le taux de réalisation global est de 14% en termes de montant décaissé soit FCFA 407.825.000 sur FCFA 3.000.000.000 de budget en 2018

Le faible niveau de réalisation par rapport au budget s'explique principalement par le montant élevé des impayés enregistrés par la banque.

Au 30 juin 2018 le montant total des impayés de plus de 3 mois se chiffre à 522.406.726 FCFA. L'essentiel des impayés est dû par les organisations paysannes et la principale raison est la mauvaise compréhension par les promoteurs de la ligne de crédit PCESA placée dans les banques car ils pensent que c'est une subvention et non de l'argent à rembourser.

Dans un cas précis la mise en relation par contractualisation entre organisation paysanne et transformateur dans le cadre de la mise œuvre de la chaîne de valeur a créé des difficultés de remboursement par l'OP qui est tombée en impayé.

Compte tenu de l'importance des impayés et du faible taux d'exécution au 30 juin 2018, ECOBANK attendait la session de revue à mi-parcours du PTBA de la composante A pour revoir à la baisse son budget 2018. Elle sollicite la révision à la baisse de son budget final 2018

Commentaire ECOBANK sur le tableau « total décaissé et encours »

Le montant total décaissé de 2014 au 30 juin 2018 est de FCFA 3,4 milliards et dépasse le montant total de la ligne de crédit qui est de 2,5 milliards soit un taux d'utilisation de 136%. Cela s'explique par le fait que les remboursements de crédit sont utilisés pour accorder de nouveaux crédits

Le rapport de l'encours au 30 06 2018 sur le montant de la ligne est de 61%

SOFIGIB,

La SOFIGIB a accordé 18 100 000 francs CFA de garantie à 3 entreprises.

6. DIFFICULTES RENCONTREES ET LES MESURES PRISES

6.1. Difficultés / contraintes

Les difficultés et risques majeurs prévus dans le Plan d'atténuation des risques développé dans le document descriptif de la sous-composante n'ont pas été rencontrés au cours de la période. Toutefois, quelques contraintes liées à la mise en place des procédures et outils de travail avec les facilitateurs ont été relevées. L'équipe du Gestionnaire a développé des mesures pour atténuer ces contraintes.

Contraintes	Mesures d'atténuation
Format de contractualisation (conventions, contrat cadre, ordre de services) non harmonisé.	Mise en place d'un comité de révision avec les Facilitateurs pour adapter le Manuel des Facilitateurs et les types de contrats.
Insuffisances constatées dans la présentation des factures des Facilitateurs.	Proposition d'un modèle de facture.
Difficultés de compréhension de la nouvelle approche révisée du Fonds Agro-Industrie du PCESA.	Session de formation et rencontres individualisées avec les Facilitateurs.
Retard dans le démarrage de la phase optionnelle du programme en maîtrise d'ouvrage déléguée (projet VAFA-UE).	Préparation à la conformité au standard PAGODA 2.

6.2. Risques potentiels et mesures d'atténuation

Pendant la période de rapportage, le Gestionnaire n'a pas identifié de nouveaux risques autres que ceux identifiés dans le document de révision de la composante A1, page 34 et 35.

Par ailleurs ces risques potentiels ne sont pas survenus. Nous allons activement veiller à ce que les mesures d'atténuation restent activées.

Risques principaux	Mesures d'atténuation
Insuffisance de compétences techniques et technologiques des opérateurs économiques.	Renforcement de capacités techniques et technologiques des opérateurs économiques à travers les budgets phase 2 et 3 y compris projets verts.
Le programme ne contribue pas à améliorer les conditions pour les exploitants agricoles ruraux les plus pauvres.	Dans le cas d'intégration des producteurs-fournisseurs dans le projet présenté par un facilitateur, ce dernier devra analyser les risques pour les producteurs et développer des actions de renforcement de capacités, de formation de ces producteurs ; ceci afin de développer un partenariat « gagnant-gagnant » dans la chaîne de valeur.
Les facilitateurs qui présentent les projets risquent de s'accaparer des projets moins performants dans un intérêt individuel, ce qui sera contre l'intérêt des banques et des acteurs économiques.	Le Gestionnaire informe les institutions financières sur les critères d'éligibilité des projets au Fonds Agro-Industrie. Des visites de terrain sont organisées par le Gestionnaire en phase 0, exploration pour s'assurer de l'existence physique des projets et confronter l'idée de projet à la réalité du terrain. Un comité de sélection de projet est mis en place pour sélectionner les projets qui répondent aux objectifs du Fonds Agro-Industrie.

7. COMMUNICATION ET VISIBILITE

Pendant la période de démarrage, l'équipe du Gestionnaire a adapté et adopté le Plan de communication et de visibilité (Cf. Annexe 9), proposé par l'Ambassade dans le cadre de proposition pour la gestion déléguée de la composante C2 du programme VAFA, dont la mise en œuvre a commencé notamment par la mise en place d'un site Web et d'une page Facebook, ainsi qu'un système d'adressage e-mail.

Un premier site Web de test a été créé par l'équipe à l'adresse suivante : www.pcesa2.org.

La page Facebook est accessible à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/Fonds-Agro-Industrie-du-PCESA-629506424053880/>

Quelques photos ont été postées sur le site Archive.org à l'adresse <https://archive.org/search.php?query=pcesa>

Le Gestionnaire a entrepris de compléter et finaliser cette stratégie de communication avec les réalités de l'évolution du projet. Cette finalisation du plan de communication et de visibilité prendra en compte les dispositions prévues dans le manuel de procédures des facilitateurs et OE qui stipule :

”Le Facilitateur prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la visibilité du financement du Danemark et de l'Union Européenne². Les informations communiquées à la presse et aux bénéficiaires du Fonds, de même que l'ensemble des supports publicitaires, avis officiels, rapports et publications doivent mentionner le fait que les activités ont été réalisées « avec la participation financière du Danemark et de l'Union Européenne » et faire apparaître le logo du Ministère danois des Affaires Etrangère/ Danida (voir annexe 21) et l'emblème de l'Union Européenne (douze étoiles jaunes sur un fond bleu) de façon appropriée.

Ces mesures seront prises conformément aux consignes du Danemark et au « Manuel de Communication et Visibilité de l'Union Européenne pour les actions extérieures de l'Union Européenne », publié par la Commission européenne”.

8. LE REPORT FINANCIER AU 30/06/2018

Les tableaux ci-dessous indiquent le suivi du budget de la sous-composante.

Suivi budgétaire Global de la sous-composante A1

Tableau 17 : Suivi budgétaire global de la sous-composante A1 (en francs CFA)

Budget par résultat	Total budget (DANIDA+ UE)	Total Dépenses	Total Engagements	Total dépenses + engagements	Solde (Budget moins dépenses et engagements)	% consommation
	A	B	C	D= B+C	E= A-D	F= D/A
Fonds d'appui conseil à l'investissement privé	3 893 805 310	0	2 216 814 159	2 216 814 159	1 676 991 150	57%
Budget pour des Biens publics	663 716 814	0	0	0	663 716 814	0%
Sous-total Sous-composante A1	4 557 522 124	0	2 216 814 159	2 216 814 159	2 340 707 965	47%
Structure gestionnaire A1	1 522 434 602	17 699 115	-	17 699 115	1 504 735 487	1 %

8.1. Suivi budgétaire annuel de la sous-composante A1

² Dans le cas d'un partenariat délégué/l'option du contrat du Gestionnaire

Tableau 18 : Suivi budgétaire annuel 2018 de la sous-composante A1 (en francs CFA)

Budget par résultat	Total budget (DANID A + UE)	Total Dépenses	Total Engagements	Total dépenses + engagements	Solde (Engagement moins dépenses)	% consommation
	A	B	C	D=B+C	E=A-D	F=D/A
Fonds d'appui conseil à l'investissement privé	1 362 831 858	0	2 216 814 159	2 216 814 159	2 216 814 159	0%
R1. Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés (Rémunération facilitateurs + budget phase 2)	380 530 973	0	964 601 770	964 601 770	964 601 770	0%
R2. Le nombre de producteurs en lien avec les opérateurs économiques de transformation/ commercialisation augmente (Budget phase 3)	734 513 274	0	1 254 867 257	1 254 867 257	1 254 867 257	0%
R3. Le fonds pour les investissements verts est opérationnel (Contribution FAI Fonds vert)	106 194 690	0	371 681 416	371 681 416	371 681 416	0%
Renforcement capacités facilitateurs	141 592 920	0	0	0	0	0%
Budget pour des Biens publics	230 088 496	0	0	0	0	0%

Situation de la trésorerie A1

Compte bancaire du Fonds Agro-industrie

Le compte bancaire du Fonds Agro-industrie présente un solde de quatre-vingt-sept millions huit cent douze mille sept cent dix-huit (87.812.718) Francs CFA net d'agios et commissions bancaires à la date du 30 juin 2018. Le montant des agios et commissions bancaires cumulés se chiffre à 84 268 francs CFA.

Le compte bancaire Fonds Agro-industrie intitulé "GEST.DU FONDS DE DEV.SECT.PRI. AGRI/PCESA A1", sous le n. 01501 81751 018101, est domicilié à Eco Bank Burkina Faso. Ce compte bancaire, dont le fonctionnement est assuré en double signature par le chef de mission et le comptable de l'équipe du gestionnaire, n'a pas encore

enregistré de mouvement initié par l'équipe pour le paiement des livrables et le décaissement des subventions en appui aux opérateurs économiques.

Ce compte n'a pas été mouvementé, principalement, en raison des échanges avec le comité de révision du manuel de procédures des Facilitateurs pour une harmonisation du format de contractualisation (conventions, contrats cadres, ordres de services), qui ont pris beaucoup de temps (du 5 avril au 23 mai 2018).

Par ailleurs, les deux raisons suivantes n'ont pas permis de procéder au règlement des factures :

- Aucune des factures de livrables reçues par le Gestionnaire n'était conforme au modèle de facture normalisée exigé par l'administration fiscale Burkinabé et communiqué aux Facilitateurs (Annexe 6 : Modèle de facture normalisée).
- Aucun des Facilitateurs n'a fourni la fiche d'identification financière (annexe 5) remplie avec les informations nécessaires.

Enfin, les derniers formats de contrats cadres et d'ordres de services convenus avec les Facilitateurs et révisés par l'Ambassade sont encore en cours de validation au niveau du Siège de NIRAS, notamment en raison des réglages concernant l'ancrage institutionnel et légal du Fonds Agro-Industrie du PCESA.

9. AJUSTEMENTS RECOMMANDÉS

9.1. Sur la stratégie du projet :

En rappel, la note de description de la sous-composante A1 révisée (page 16, section 4.2) avait mis l'accent sur les producteurs comme groupe cible principal. Dans ce présent rapport, pour ce qui est des groupes cibles de la sous-composante il est recommandé, selon le montage actuel du programme de considérer la répartition suivante :

- **Groupe cible des opérateurs économiques de taille moyenne.** Ce sont les opérateurs décrits dans le document de projet comme faisant partie de la catégorie 3 (Transformateurs, Entreprises de commercialisation, commerçants, Union producteurs...) correspondant aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires compris entre 150 millions et 1 milliard de francs CFA.³
- **Groupe cible des opérateurs de petite taille.** Ce sont les opérateurs décrits dans le document de projet comme faisant partie de la catégorie 4 (Producteurs individuels, Groupements de producteurs, Unions de producteurs, Collecteurs) correspondant aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires compris entre 30 millions et

³ Cette catégorisation se base sur la définition de la BCEAO – UEMOA de 2016 qui catégorise les PME comme suit :

Micro entreprise (moins de 30 millions de chiffres d'affaires annuel) ; Petite entreprise (chiffre d'affaires compris entre 30 millions et 150 millions) ; moyenne entreprise (chiffre d'affaires compris entre 150 millions à 1 milliard). Voir lien ci-après : <http://patronat.bf/wp-content/>

150 millions de francs CFA. Ceux-ci peuvent être intégrés ou pas par les opérateurs économiques de taille moyenne dans leurs projets.

- **Groupe cible intermédiaires d'appuis conseils** qui sont les facilitateurs (Bureau d'études fournisseurs SAE/BDS, Fonds d'investissement fournissant des SAE/BDS, Société de warrantage / tierce détention fournisseurs de SAE/BDS, Intermédiaires en opérations de banque / en opérations commerciales, ONG).
- **Groupe cible des intermédiaires de financement** que sont les Banques, les Fonds d'investissement, les IMF (acteurs ayant des crédits importants).

Il faut souligner que les appuis aux opérateurs économiques de très petite taille aux chiffres d'affaires inférieurs à 30 millions sont pris en compte par le fonds à travers les groupes cibles opérateurs économiques de petite et moyenne taille.

9.2. Sur le renforcement des capacités des facilitateurs :

Le Gestionnaire propose deux approches :

- La formation sur des thèmes prioritaires communs identifiés à la suite d'un diagnostic des besoins de renforcement des capacités des Facilitateurs et
- La formation à la carte sur des besoins spécifiques des Facilitateurs. Dans ce cas particulier le Facilitateur contribuera au moins à 50% du coût de la formation.

9.3. Sur l'approche et la rémunération des facilitateurs

La stratégie du projet avait proposé initialement une possibilité de rémunération des facilitateurs par les banques. Ceci n'est pas encore le cas car cela suppose que les facilitateurs obtiennent un statut d'intermédiaires en opérations de banque (IOB). Ce statut en effet permet de recevoir des commissions par les banques. Il est donc recommandable, en harmonie avec la BCEAO et les banques, de favoriser cette professionnalisation des facilitateurs ce qui renforcera leur pérennisation.

Les taux de rémunération de chaque livrable ont été discutés avec les facilitateurs avant l'arrivée du Gestionnaire (voir annexe 3A Fichier Excel). Les premiers projets qui ont été validés par l'ARD l'ont été sur la base de ces taux discutés. Le Gestionnaire aurait souhaité participer à la décision sur la grille de rémunération des services fournis par les facilitateurs et notamment des différents livrables. Ceci toutefois ne change pas la recommandation qui consiste à poursuivre avec ces propositions afin de prévenir tout risque de blocage. Actuellement le pourcentage de rémunération sur l'ensemble des 23 dossiers en cours est de 7.5% (rémunération du facilitateur / montant du financement recherché crédit – fonds d'investissement ; 451 424 377 / 5 950 543 888). Ce pourcentage n'est pas exagéré⁴. Toutefois, avec la mise en œuvre de l'option du financement complémentaire de l'Union Européenne, le Gestionnaire propose :

⁴ En Europe, le % d'un courtier pour mobiliser des financements est de l'ordre de 10%

- Une révision concertée des taux et grilles de rémunération des facilitateurs notamment sur les projets des opérateurs économiques de petite taille (voir proposition annexe 3B Fichier Excel petite entreprise).
- Une priorisation des Facilitateurs de type fonds d'investissement actuel et à recruter dans le cadre du second round de manifestation d'intérêt dans le cadre de financement complémentaire avec une réduction sensible des coûts d'appui du Fonds Agro-Industrie.
- Pour rendre opérationnelle la procédure de tirage rapide (voir annexe 19 du manuel du Fonds Agro-Industrie, procédure rapide de tirage) en direction des Opérateurs Économiques, notamment de petite taille, tout en évitant de surcharger les Facilitateurs actuellement agréés, il est envisagé de recourir aux deux (02) premiers Facilitateurs sur la liste d'attente du processus de sélection du 1er appel à manifestation d'intérêt (voir compte rendu du recrutement des Facilitateurs). La contractualisation avec ces Facilitateurs se fera sur la base de la nouvelle grille révisée.

Lors de la préparation et tenue du second Comité de Sélection, les différentes décisions ci-après ont été proposées et approuvées :

- Le rôle du Gestionnaire a évolué du statut de membre à celui de secrétaire du Comité de Sélection ;
- Le Comité de Sélection a aussi donné mandat au Gestionnaire de contrôler et valider les observations et réserves émises lors des Comités. La levée ou pas de ces réserves est communiquée à la séance du Comité suivant.
- Une seconde personne ressource a été proposée afin de siéger en tant que membre. Cette seconde personne-ressource a un profil d'expert en entrepreneuriat et en financement de projet.

Le Comité a aussi mandaté le Gestionnaire pour proposer des termes de référence sur le fonctionnement et la tenue du Comité de Sélection (voir annexe 17 du Manuel de procédure du Fonds Agro-Industrie : Termes de référence du Comité de Sélection du Fonds Agro-Industrie).

Le Gestionnaire a proposé d'introduire en plus de l'indicateur sur le ratio de financement mobilisé (financement mobilisé privé et bancaire / apport du Fonds Agro-Industrie : rémunération + Budget P2 et P3), un autre ratio sur la part du financement du Fonds destiné aux producteurs fournisseurs (montant des appuis aux producteurs fournisseurs (inclus dans budget P3) / montant total apport du Fonds Agro-Industrie), dans le but d'inciter les opérateurs économiques à mettre en place des modèles incitatifs qui profitent aux petits producteurs.

9.4. Sur les extrants du projet

Les appuis directs du Gestionnaire ne visent pas spécifiquement l'augmentation du nombre de producteurs ni la mise en place du fonds vert. Toutefois, ces deux extrants seront générés directement à travers les actions de facilitation d'accès au crédit et les services conseils dans la stratégie de mise en œuvre des projets des opérateurs économiques. Ils seront collectés et capitalisés par le système de suivi évaluation mis en place par le Gestionnaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du financement complémentaire de l'Union Européenne le Gestionnaire a mis à jour la matrice de suivi évaluation et le plan de travail.

10. TABLEAU DE REALISATION DU BUDGET 2018 COMPOSANTE A2

TABLEAU DE REALISATION DU BUDGET 2018 COMPOSANTE A2 DU PCESA																		
BANQUES	REALISATION 2018						BUDGET 2018						TAUX DE REALISATION DU BUDGET 2018					
	CREDIT INVESTISSEMENT DECAISSE		CREDIT FR DECAISSE		MONTANT TOTAL CREDIT DECAISSES		CREDITS INVESTISSEMENT		CREDIT FR		MONTANT TOTAL CREDIT		CREDIT INVESTISSEMENT		CREDIT FR		MONTANT TOTAL CREDIT	
	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT
ECOBANK	2	351 525 000		56 300 000	2	407 825 000	20	700 000 000		2 300 000 000	20	3 000 000 000	10%	50%	#DIV/0!	2%	10%	14%
CORIS BANK	1	144 000 000	13	2 149 260 000	14	2 293 260 000	7	625 000 000	23	1 875 000 000	30	2 500 000 000	14%	23%	57%	115%	47%	92%
TOTAL	3	495 525 000	13	2 205 560 000	16	2 701 085 000	27	1 325 000 000	23	4 175 000 000	50	5 500 000 000	11%	37%	57%	53%	32%	49%

11. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs	Situation de référence (et Année de référence)	Valeur actuelle Date actuelle	Cible (et année ciblée)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global	PCESA Contribuer à la croissance de la productivité agricole, en termes de valeur ajoutée et de revenus, avec la perspective d'améliorer la croissance économique nationale et de réduire la pauvreté	a) PCESA : En contribuant à une réduction de la pauvreté, une croissance inclusive dans la productivité agricole et valeur ajoutée des opérateurs économiques soutenus par le programme et dans les chaînes de valeurs régionale ou le programme a été actif (sera montré par l'évaluation finale qualitative).	Situation des résultats comptables / bilans des opérateurs comme situation de référence		De + 10 à +20%	Rapports INDS Et MAAH Suivi du PNDES : matrice des résultats	•
	O b .. QS: Les petits et	a) Augmentation du chiffre	A réaliser lors du	333%	+10% par an	Diagnostic des entreprises	

	Logique d'intervention	Indicateurs	Situation de référence (et Année de référence)	Valeur actuelle Date actuelle	Cible (et année ciblée)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	moyens opérateurs économiques de l'agriculture connaissent une croissance inclusive en termes de chiffre d'affaire et de création d'emplois.	d'affaire au niveau des opérateurs privés appuyés	diagnostic de l'entreprise et à la fin de l'intervention	Cumul prévisionnel		Définition : Chiffre d'affaire : Valeur du produit des ventes des services / produits de l'organisation au cours de la période de déclaration. Les revenus de vente doivent être des revenus provenant des activités ordinaires d'exploitation d'une organisation. Cela est communément appelé " revenu gagné. " (Norme GIIN - PI1775) *	<ul style="list-style-type: none"> Un nombre significatif d'opérateurs économiques (formels) des filières sont prêts à prendre des risques pour développer et améliorer leurs activités
b)		Augmentation de la demande pour les produits agricole	A réaliser lors du diagnostic de l'entreprise et à la fin de l'intervention	196% Cumul prévisionnel	+10% par an	Diagnostic des entreprises Définition : Valeur de l'achat des produits agricoles burkinabé par les opérateurs économiques faisant partie du programme.	
c)		Augmentation du nombre de personnel dans les entreprises / association appuyées désagrégé par femmes et jeunes	A réaliser lors du diagnostic de l'entreprise et à la fin de l'intervention	121% Cumul prévisionnel	Entreprises : 10% donc au moins 40% femmes et 20% jeunes 450 emplois directs dans les entreprises	Diagnostic des entreprises Définition : Nombre net de nouveaux emplois créés : nombre net d'emplois équivalents plein temps supplémentaires créés dans les entreprises cibles en conséquence du programme (par année et en cumulé). « Supplémentaires » signifie emplois créés moins emplois perdus. « Par année » couvre 240 jours ouvrables. Le programme doit expliquer pourquoi ces emplois sont susceptibles d'être pérennes (voir indicateurs universels d'impact CDDE). Les emplois conservés ou pérennes peuvent être signalés séparément.	

	Logique d'intervention	Indicateurs	Situation de référence (et Année de référence)	Valeur actuelle Date actuelle	Cible (et année ciblée)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Résultats / Outputs	1/ Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés	Volume des financements privés mobilisés pour les entreprises cibles et leurs fournisseurs	2017	737 750 DKK	DKK 88,000,000 en 2020 (EUR 11,800,000)	Diagnostic entreprise Rapport avancement	Il existe de la part des institutions financières du Burkina Faso un intérêt suffisant pour élargir leur offre à des segments d'opérateurs économiques qui sont encore mal desservis,
	2/ Le nombre de producteurs en lien avec les opérateurs économiques de transformation/ commercialisation augmente	Nombre de producteurs –fournisseurs impliqués désagrégé par genre et jeunesse	2017	300 En cours de désagrégation	27.000 en 2020	Rapport avancement Contrat entre producteurs et opérateur économique	Il existe de la part des producteurs du Burkina Faso un intérêt suffisant pour investir dans leur production de qualité
	3/ Le fonds pour les investissements verts est opérationnel	Valeur totale des projets verts financés	2017	873 418 710 Situation engagée	Projets d'une valeur totale de 1 milliard FCFA financés en 2020	Rapport avancement	Il existe de la part des PME du Burkina Faso un intérêt suffisant pour investir dans les énergies vertes

12. ANNEXE (DOCUMENT JOINT)

Plan de travail indicatif

